

# Soutenez un projet HANDI'CHIENS

---

Avant la fête des mères une vente de cadeaux sera organisée. Les objets ont été réalisés par des élèves lors d'un atelier. Ils seront vendus au profit de l'association Handichiens.

HANDI'CHIENS est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle voit le jour en 1989 et sera reconnue d'utilité publique par décret le 7 mars 2012.

L'association a pour mission d'éduquer et de remettre GRATUITEMENT des Chiens d'Assistance à des personnes en situation de handicap.

Grâce à l'extraordinaire complicité qui l'unit à l'homme mais également à sa capacité à répondre à plus de 50 "commandes", un Handi'Chiens offre à son bénéficiaire, enfant ou adulte, une meilleure autonomie ainsi qu'une plus grande liberté, tout en favorisant le lien social.

HANDI'CHIENS éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap.

Pour qu'un chien soit éduqué cela coûte **15 000 euros** !

L'éducation d'un chien dure 2 ans dont 16 mois en famille d'accueil puis 6 mois dans l'un de nos Centres d'éducation labellisés par le Ministère de l'Agriculture.

Depuis sa création en 1989, et grâce à votre générosité, ce sont plus de 2300 chiens qui ont été remis à des enfants ou adultes en situation de fragilité.

Cette vente aura lieu en fin d'année au CDI. Nous tiendrons au courant.

Nous vous attendons nombreux **nous comptons sur vous** !

